



Trousse de demande de pour visa de résident temporaire SDA

Ambassade du Canada, Beijing, Consulat général du Canada, Shanghai

Veillez lire attentivement cette trousse avant de présenter votre demande. La documentation que vous soumettez avec votre demande sera utilisée pour établir que votre autorisation à entrer au Canada n'irait pas à l'encontre de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Le manquement à fournir la documentation complète, véridique et exacte pourrait entraîner un refus de votre demande.

Toutes les demandes de visa de résident temporaire sont évaluées sur la base des documents que vous soumettez. Veuillez vous assurer de soumettre tous les documents requis tel que stipulé dans cette trousse de demande.

Tous les documents doivent être soumis au moment où vous remettez votre demande ainsi que les frais de traitement. Seuls les documents en anglais ou en français seront acceptés. Tous les documents en chinois doivent être accompagnés d'une traduction française ou anglaise.

Les trousse de demande sont gratuites, et peuvent être téléchargées à partir des adresses internet suivantes : www.beijing.gc.ca; www.shanghai.gc.ca.

Avertissement: Fournir de faux documents ou faire une déclaration inexacte est un délit sérieux. Si vous, ou toute autre personne agissant en votre nom, fournissez directement ou indirectement, une déclaration inexacte des faits concernant votre demande de visa de résident temporaire :

- votre demande sera refusée;
- les circonstances de votre refus seront inscrites dans la base de données globale de l'immigration du Canada; et
- vous pourriez être déclaré inadmissible au Canada pour une période de deux ans en vertu de la section 40 (2) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

1. Exigences relatives à l'obtention d'un visa de résident temporaire

Les documents que vous soumettez doivent satisfaire l'agent des visas que vous vous conformez aux exigences de la *Loi et règlements sur l'immigration et la protection des réfugiés* votre séjour au Canada sera temporaire. Vous devez aussi démontrez que...

- vous quitterez le Canada à la fin de votre séjour autorisé;
- vous avez suffisamment d'argent pour soutenir votre séjour au Canada et pour retourner chez vous;
- vous n'avez pas l'intention de travailler ou d'étudier au Canada, à moins que vous soyez autorisé à le faire;
- vous respectez les lois et n'avez pas de casier judiciaire (vous aurez possiblement besoin de soumettre un certificat d'absence de casier judiciaire) et vous ne serez pas un risque à la sécurité au Canada;
- vous avez soumis tous les documents demandés par l'agent afin d'établir votre admissibilité; et
- vous complétez un examen médical, si requis.

2. Types de visas

Un visa peut être pour une entrée unique, pour des entrées multiples ou pour un transit.

Un **visa pour entrée unique** vous permet d'entrer au Canada une seule fois. Si vous comptez voyager aux États-Unis durant votre visite au Canada, vous n'avez pas besoin d'un visa à entrées multiples pour entrer de nouveau au Canada, directement des États-Unis, pendant la période pour laquelle vous avez originalement été admis au Canada. Un **visa à entrées multiples** vous permet d'entrer au Canada en provenance de n'importe quel autre pays, à de multiples reprises durant toute la période de validité de votre visa. Un **visa de transit** est requis pour voyager via le Canada, vers un autre pays, par les personnes qui ont besoin d'un visa de résident temporaire et dont l'escale est de moins de 48 heures.

3. Agents et représentants

Si vous autorisez la divulgation d'informations contenues dans votre dossier à autrui, vous devez identifier cette personne dans le formulaire Recours aux services d'un représentant (IMM 5476E). Notez que toute personne vous assistant à préparer votre demande doit être identifiée dans ce formulaire.

4. Pièces justificatives nécessaires

La présente trousse contient entre autre un formulaire de demande à être dûment complétés ainsi qu'une liste de contrôle des documents. Cette liste vous indique les formulaires requis et si des exigences particulières s'appliquent.

5. Comment soumettre votre demande

Pour soumettre votre demande, veuillez visiter l'un des centres de demande de visa opérant en Chine.

Beijing : 7e étage, West Area, Grand Rock Plaza, No.13 Xinzhong Xili Dongcheng District, Beijing, PRC 100027

Shanghai : 2e étage, Guangdong Development Bank Building, No.555 Xujiahui Road, Shanghai, PRC 200023

Guangzhou : 3e étage, Cheng Jian Mansion, 189 Ti Yu Road West, Tianhe District, Guangzhou 510620

Chongqing : 3e étage, JW Marriott Hotel, International Trade Center, 77 Qingnian Rd, Yuzhong District, Chongqing, PRC 400010

Les centres de demande de visa sont ouverts du lundi au vendredi (à l'exception des jours fériés de l'ambassade), de 8 h à 15 h. Des frais s'appliquent à l'utilisation du centre de demande des visas. Plus de détails sont disponibles en anglais au www.vfs-canada.com.cn.

6. À quel moment dois-je soumettre ma demande?

Afin d'éviter toute déception, vous devriez soumettre votre demande au moins un (1) mois avant la date prévue de votre départ.

Liste de contrôle des documents

Advenant l'absence de documents obligatoires, votre demande vous sera retournée.

DOCUMENTS REQUIS Tous les documents en chinois doivent être accompagnés d'une traduction anglaise ou française	✓
Le formulaire de <i>Demande pour résident temporaire</i> (IMM 5257) dûment complété. Vos enfants âgés de 18 ans ou plus qui vous accompagnent doivent compléter leur propre formulaire de demande.	
Les formulaires <i>Information concernant la composition de la famille</i> et <i>Détails concernant les études et l'emploi</i> pour vous et pour chacun des membres de la famille vous accompagnant, complété en anglais ou en français ET en chinois.	
Deux photos d'après les exigences détaillées de l'annexe <i>Caractéristiques des photos</i> . Au dos de chaque photo, inscrire le nom et la date de naissance de la personne apparaissant sur la photo.	
Un passeport valide pour vous et chaque membre de la famille qui vous accompagne. Chaque passeport doit contenir au moins une page vierge, autre que la dernière page et doit être valide jusqu'à six mois après la date prévue de votre départ du Canada.	
Deux (2) étiquettes adhésives pré-adressées indiquant votre adresse actuelle en caractères chinois (pas d'enveloppe).	
Les frais de traitements exacts dans un format accepté (référez-vous au tableau des frais). Les frais ne sont pas remboursables.	
Le formulaire "Recours aux services d'un représentant" (IMM 5476B), si vous avez été assisté dans la préparation de votre demande.	
Pour les enfants de moins de 18 ans, une lettre de consentement de la part du ou des parents qui n'accompagnent pas l'enfant. Cette lettre devrait contenir les dates du voyage et les coordonnées du ou des parents.	

Les listes suivantes contiennent des documents additionnels selon le type de catégorie correspondant à votre situation.

TOURISTE SOUS LE STATUT DE DESTINATION APPROUVÉE (SDA):	✓
<ul style="list-style-type: none"> • Si vous occupez un emploi, l'original d'une lettre de votre employeur, signée et écrite sur du papier à en-tête de la compagnie, confirmant que vous êtes autorisé à prendre congé et incluant les informations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • votre nom, le titre de votre position, salaire et date d'embauche; • le nom et l'adresse de votre employeur en caractère chinois, ainsi que le numéro de téléphone et de télécopieur. • Si vous êtes retraité, un certificat de retraite indiquant le montant de votre pension; 	
Si vous êtes un étudiant voyageant en dehors des congés scolaires, une lettre originale de votre établissement d'enseignement confirmant votre inscription et vous permettant de vous absenter.	
Documents bancaires originaux, montrant un historique financier s'étalant sur plusieurs mois (certificats de dépôts, livrets bancaires).	
Preuve de vos avoirs en Chine (certificat de propriété, enregistrement de voiture, etc.)	
Une lettre de l'agence de voyage chinoise indiquant : <ul style="list-style-type: none"> • Le nom de tous les membres du groupe auquel vous vous joindrez • Le nom de l'accompagnateur • Le nom de l'agence de voyage partenaire au Canada • Un itinéraire détaillé 	

ACCOMPAGNATEUR DE GROUPE SOUS LE STATUT DE DESTINATION APPROUVÉE (SDA) :	✓
Une copie de votre enregistrement en tant qu'accompagnateur de groupe touristique	
Une lettre originale de votre employeur indiquant : <ul style="list-style-type: none"> • Le titre de votre position • La date de votre embauche 	